

## Avant-propos

Lyne Da Sylva et Audrey Laplante

Volume 59, numéro 3, juillet–septembre 2013

Bibliothèques numériques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018842ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018842ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Da Sylva, L. & Laplante, A. (2013). Avant-propos. *Documentation et bibliothèques*, 59(3), 131–131. <https://doi.org/10.7202/1018842ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2013

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

## LYNE DA SYLVA ET AUDREY LAPLANTE

Rédactrices invitées

Lyne.da.sylva@umontreal.ca

Audrey.laplante@umontreal.ca

C'EST EN MAI 2012 QUE S'EST TENU LE COLLOQUE « Bibliothèques numériques : au carrefour des disciplines et des institutions » au Palais des congrès de Montréal, dans le cadre du 80<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas (Association francophone pour le savoir). Ce colloque visait à réunir chercheurs et praticiens de divers milieux autour de la question des bibliothèques numériques dans le but de susciter des partenariats et des projets communs et ainsi favoriser l'émergence d'un groupe d'expertise multidisciplinaire sur le sujet.

Il est utile de définir ce que nous entendons par « bibliothèque numérique », le concept étant encore relativement nouveau. La définition qui fait consensus provient de Christine Borgman, qui définit une bibliothèque numérique comme « *un ensemble de ressources numériques et des technologies associées pour créer, repérer et utiliser l'information ; les bibliothèques incluent des données, des métadonnées et des liens (métadonnées) vers d'autres ressources* »<sup>1</sup>. Il faut noter que Borgman ne précise pas la nature de ces ressources numériques qui peuvent, par conséquent, être très variées : collections bibliothéconomiques, archivistiques ou muséales, bien sûr, mais aussi composantes logicielles, données de recherche ou ressources pédagogiques, pour ne donner que quelques exemples. Nous avons donc cherché par ce colloque à illustrer, à la fois, la diversité des organismes impliqués dans le développement de bibliothèques numériques (musées, bibliothèques, centres d'archives, etc.), mais aussi celle des collections qu'elles mettent en scène (documents patrimoniaux, archives photographiques, ouvrages scientifiques, littérature grise, ressources pédagogiques, etc.). Nous avons également voulu couvrir les divers aspects des bibliothèques numériques, notamment les aspects techniques de la numérisation, de la préservation, de la diffusion et de l'exploitation des ressources numériques qu'elles contiennent, ainsi que les aspects économiques et juridiques qui y sont liés. Les usages et pratiques entourant les bibliothèques numériques ont également été abordés<sup>2</sup>.

Ce numéro thématique de *Documentation et bibliothèques* se veut une suite au colloque de l'Acfas. Il témoigne de la diversité des sujets et des points de vue qui y ont été présentés. Le premier texte, signé par Lyne Da Sylva, professeure à l'EBSI et responsable principale du colloque, introduit ce numéro tout en le situant dans une perspective historique et en définissant le concept de bibliothèque numérique et les enjeux qui y sont rattachés. Les textes qui suivent mettent d'ailleurs en lumière certains de ces enjeux.

Quiconque ayant travaillé au développement d'une bibliothèque numérique reconnaîtra l'importance de maîtriser les aspects juridiques liés à la diffusion et à l'exploitation de ressources numériques. Dans son article, M<sup>e</sup> Nicolas Vermeys, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice, fait part du cadre juridique qui entoure les bibliothèques numériques.

Émilie Paquin, membre de l'équipe du Consortium Érudit, aborde les enjeux économiques d'une bibliothèque numérique en exposant les défis que doit relever une plateforme de diffusion de revues savantes et culturelles d'expression française afin de trouver un modèle d'affaires viable tout en demeurant un pilier de l'accès libre.

Évidemment, nul ne peut faire l'économie de réfléchir aux dimensions technologiques d'une bibliothèque numérique à créer puis à gérer. Michel Gagnon, professeur à Polytechnique Montréal, explique les bases du Web sémantique et expose le potentiel des technologies qui y sont associées pour l'exploitation des collections des bibliothèques numériques.

Le cinquième article est un témoignage, celui d'un pionnier des bibliothèques numériques au Québec, Jean-Marie Tremblay, sociologue et fondateur de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales. Il raconte l'aventure de cette bibliothèque numérique unique et en décrit les principales caractéristiques.

Enfin, ce numéro thématique se conclut par une synthèse des enjeux dégagés par les différents intervenants durant le colloque. Elle permettra au lecteur de saisir les multiples points de vue et préoccupations qui animent chercheurs et praticiens des bibliothèques numériques.

Bonne lecture ! ☺

1. Borgman, Christine L. 2000. *From Gutenberg to the global information infrastructure: Access to information in the networked world*. Cambridge, MA : The MIT Press, p. 42 [notre traduction].

2. Le programme complet du colloque ainsi que les diaporamas de certaines présentations sont disponibles à l'adresse suivante : <<http://dasylva.ebsi.umontreal.ca/BN/>>.